



Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

Assemblée plénière du 25 avril 2014

Intervention de Luc LEANDRI

Rapport n° 13 : stratégie internationale de la Région APCA

Monsieur le Président,
Cher(e)s collègue(s),

La délibération qui nous est proposée est un document fondamental puisqu'elle définit pour les prochaines années, la stratégie de notre collectivité en matière de coopération internationale, outil indispensable aux politiques de solidarité et de co-développement internationaux.

A l'heure des tensions internationales sur tous les continents sur fond de montées des nationalismes, intégrismes, fanatismes et autres formes de fascismes, le rôle de la coopération internationale c'est à dire du soutien apporté par nos collectivités au développement solidaire des démocraties émergentes, après leurs révolutions citoyennes, est particulièrement déterminant.

Ne nous trompons pas ! La montée des nationalismes et autres fascismes est extrêmement liée au désespoir du peuple qui subit les politiques d'austérité partout dans le monde, politiques imposées par la Troïka, le FMI ou l'OMC, politiques austéritaires générées par la globalisation libérale sous la pression des intérêts particuliers du monde de la finance.

C'est dans ce contexte, face à ces logiques que notre politique de coopération internationale prend d'autant plus d'importance et de sens.

Et effectivement nous trouvons dans le document une orientation que nous soutenons à savoir la mise en œuvre d'intérêts partagés entre nos deux rives de la Méditerranée, au bénéfice de leur développement mutuellement bénéfique, sans oublier nos voisins des rives nord, l'Espagne et l'Italie, qui restent nos deux principaux partenaires commerciaux.

Les élus de notre groupe s'inscrivent parfaitement dans la perspective et l'objectif que nos actions de coopération viennent véritablement soutenir les processus de démocratisation et de développement économique en Méditerranée et rencontrent les attentes des peuples et pas simplement des techniciens.

Enfin la volonté affirmée de renforcer les coopérations techniques sur les questions de formation, d'emploi, d'insertion professionnelle, d'économie sociale et solidaire, de recherche

et de mobilité, la volonté d'être à l'écoute de l'évolution de la demande de nos partenaires correspond parfaitement aux orientations de notre groupe en matière de coopération internationale.

Pour autant, nous ne cautionnons pas l'orientation économique prise par cette stratégie de coopération.

En effet, le document indique précisément que : *L'accompagnement du processus de mondialisation et de compétitivité à l'international devient clairement une responsabilité qu'elles doivent assumer.*

Et c'est à notre sens une erreur grave car au lieu de lutter contre cette globalisation libérale, certaines de nos orientations s'y inscrivent !

Notre groupe ne partage absolument pas cet objectif, qui pour nous, n'a pas sa place dans un document relatif à la coopération internationale. Car c'est bien la globalisation libérale, qui est porteuse de l'asservissement et de la mise en concurrence du peuple et que nous combattons.

Nos politiques de coopération internationale ne saurait être « le cheval de Troie » des logiques libérales de recherche de compétitivité, pour toujours plus de dividendes aux actionnaires.

De surcroît, le texte valide la démarche gouvernementale absurde de décentralisation faisant des métropoles le pivot de nos politiques tournées à l'internationale... Nous refusons aussi cette logique de concurrence des territoires, aujourd'hui, au travers des pôles métropolitains et demain, des grandes régions, à taille européenne.

Ainsi nous regrettons vivement que ce document stratégique soit élaboré sur la base du Plan Régional d'Internationalisation des Entreprises (PRIE), sur lequel nous nous étions précédemment abstenus.

En conséquent et malgré les objectifs positifs portés en matière d'une réelle coopération internationale, notre groupe ne validera pas la logique libérale donnée à ces orientations, et s'abstiendra sur la délibération.

Seul le prononcé fait foi